

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 326 du 2 juillet 1943.

n° 326

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 juillet 1943

Numéro JO

n° 14 du 15/07/1943

Date du numéro

15 juillet 1943

### TEXTE INTÉGRAL

Le nommé DJAMA ALI somali est en gagé en qualité de téléphoniste auxiliaire au salaire journalier de 18 francs par jour, et à compter du 4 juin 1943.